

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2015

CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE - (N° 2954)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC404

présenté par
M. Bloche, rapporteur

ARTICLE 25

À l'alinéa 30, supprimer les mots :

« ou inscrits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rectification d'une erreur matérielle.